

CONSEIL DE RECHERCHES SUR LES PÊCHERIES

DISPOSITION PERMETTANT D'EMBAUCHER DES
SAVANTS, DES TECHNICIENS ET AUTRES
FONCTIONNAIRES

L'hon. H. F. G. BRIDGES (ministre des Pêcheries) propose que la Chambre se forme en comité demain pour étudier un projet de résolution ainsi conçu :

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la loi du Conseil de recherches sur les pêcheries afin de pourvoir à l'élection d'un vice-président, à la nomination d'un directeur exécutif qui sera le secrétaire du Conseil, à l'embauchage du personnel scientifique et technique et des autres fonctionnaires et employés qui pourront être nécessaires pour l'exécution convenable des travaux du Conseil, au paiement, suivant le cas, d'émoluments, de traitements ou de rémunérations à ces fonctionnaires ou employés et à l'application, à leur égard, des dispositions de la loi sur le service civil ainsi que des bénéfices dont jouissent les fonctionnaires.

—Informé de l'objet de cette résolution, Son Excellence le Gouverneur général en recommande l'examen bienveillant à la Chambre.

(La motion est adoptée.)

RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

OFFRE À LA NOUVELLE-ÉCOSSE—DÉPÔT
D'UNE CORRESPONDANCE RÉCENTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. JOHN BRACKEN (chef de l'opposition) : Vu les rapports de journaux sur l'attitude de la Nouvelle-Ecosse à l'égard des propositions fédérales en matière de relations fédérales-provinciales, le ministre des Finances nous dira-t-il si l'on a fait une offre récente ou si l'on songe à modifier l'offre ou toute modification implicite de l'offre faite au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et qui n'a pas été soumise aux autres provinces? Le ministre déposera-t-il la correspondance récemment échangée avec la Nouvelle-Ecosse, en particulier, la lettre qu'il aurait écrite le 21 avril?

L'hon. DOUGLAS ABBOTT (ministre des Finances) : A la première question de l'honorable député, je réponds : non. Quant à la seconde, le premier ministre (M. Mackenzie King) a l'intention de déposer la correspondance échangée entre le Gouvernement et les premiers ministres provinciaux depuis la dernière fois qu'on en a fait le dépôt.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) : Du consentement de la Chambre, je désire déposer la correspondance,

[M. Pouliot.]

en anglais, échangée depuis le 30 janvier 1947 sur les questions touchant les accords fiscaux avec les provinces.

M. BRACKEN : Le Gouvernement songe-t-il à faire imprimer cette correspondance séparément ou à la consigner au hansard? Je pense qu'on a imprimé l'autre correspondance.

Le très hon. MACKENZIE KING : Je pense que l'autre correspondance a été publiée dans les *Procès-verbaux*. Dans ce cas, j'aimerais que les lettres en cause fussent consignées aux *Procès-verbaux* d'aujourd'hui.

LE CIMENT

PRIORITÉ AUX ANCIENS COMBATTANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. K. FRASER (Peterborough-Ouest) : Je désire poser une question au ministre de la Reconstruction. Vendredi dernier, il a promis à la Chambre qu'il ferait une déclaration au sujet de la restriction de 50 p. 100 à l'égard du droit de priorité reconnu aux anciens combattants qui construisent leur propre maison. Il nous a dit vendredi que cette restriction était abolie. Est-il en mesure de nous renseigner aujourd'hui?

Le très hon. C. D. HOWE (ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements) : J'ai fait préparer une mise au point qu'on ne m'a pas encore communiquée. Je fournirai des éclaircissements à ce sujet demain au plus tard.

M. FRASER : Je pose la question parce que les fournisseurs de matériaux n'ont eu vent de l'affaire que samedi.

Des VOIX : A l'ordre.

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

MÉDAILLE DE LA LIBERTÉ DÉCERNÉE PAR LES AUTO-
RITÉS AMÉRICAINES À M. F. J. A. ORCHARD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. RALPH MAYBANK (Winnipeg-Sud-Centre) : Je désire poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants ou à son adjoint parlementaire. Est-il au courant de l'insigne honneur qu'un gouvernement étranger a conféré à un éminent militaire canadien? Je veux parler de M. F. J. A. Orchard, de Winnipeg, ci-devant président de l'Alliance internationale des anciens combattants.

M. W. A. TUCKER (adjoint parlementaire du ministre des Affaires des anciens combattants) : Je suis fort aise que l'honorable député ait soulevé la question, car je me proposais d'en faire mention à la Chambre.